

---

*Crise Sanitaire : le SNPTES porte ses propositions pour l'après COVID-19 aux plus hauts sommets de l'État*

---

Le 27 janvier 2021, le SNPTES a adressé, au Président de la République, une liste de mesures à mettre en œuvre après la crise sanitaire<sup>1</sup>. Le SNPTES est en effet convaincu que pour redonner de l'espoir notamment aux étudiants, il faut prévoir dès maintenant des mesures inédites à mettre en œuvre après la crise. Le SNPTES, fidèle à sa façon de travailler, a ainsi formulé des propositions, à la fois pour l'immédiat après crise et le plus long terme, mais aussi des changements d'ordre structurel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le SNPTES a eu la possibilité de présenter sa démarche et ses revendications au plus haut niveau de l'État. Ainsi, le SNPTES a rencontré successivement, Madame Anne Laude (Conseillère éducation nationale, enseignement supérieur, recherche et innovation du Président de la République), Monsieur Benoît Delaunay (Conseiller et Chef du pôle "éducation, enseignement supérieur, jeunesse et sports" au sein du cabinet du Premier ministre), ainsi que le cabinet de Madame la Ministre Frédérique Vidal.

Ces différentes auditions ont conforté le SNPTES sur l'utilité de sa démarche et, d'ores et déjà, de nombreux points de convergences apparaissent avec les représentants de l'État. Les discussions ont démontré l'intérêt de nos interlocuteurs sur certaines de nos mesures pragmatiques qui pourraient s'avérer simples à mettre en œuvre. Les revendications plus ambitieuses, comme l'instauration d'un revenu étudiant universel, ont donné lieu à des échanges constructifs que le SNPTES entend poursuivre.

Durant toutes ces auditions, le SNPTES n'a pas omis de parler des difficultés de la situation en cours, de l'investissement des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la volonté des étudiantes et étudiants à poursuivre leur cursus. Le SNPTES attend que des signaux forts soient adressés à tous afin que les perspectives qui s'offrent à nous s'éclaircissent un peu.

*Choisy-le-Roi, le 15 février 2021*

---

<sup>1</sup> [https://www.snptes.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=12694](https://www.snptes.fr/index.php?lvl=notice_display&id=12694)